

Les startups issues de l'Institut Curie industrialisent ses innovations

Depuis le début des années 2000, l'Institut Curie a fait émerger 27 startups. 11 ont moins de 5 ans. Ces BioTech exploitent des brevets déposés par la fondation. À maturité, elles ont vocation à devenir indépendantes ou à rejoindre un grand groupe pharmaceutique. De quoi bâtir un pont entre recherche et entrepreneuriat, un modèle rare en France.

Republication du 30 mars 2021

En exactement 100 ans de recherche, l'Institut Curie a développé et mis à l'épreuve de multiples technologies médicales. Pionnière de la radiothérapie, discipline dans laquelle sa fondatrice Marie Curie a été distinguée par le prix Nobel, la structure nourrit une double vocation : acquérir des savoirs nouveaux et soigner les malades du cancer. C'est cette organisation à part qui lui a permis de faire émerger quelque 27 startups - dont une bonne moitié de BioTech - au cours des 20 dernières années, sur ses trois sites - Paris, Orsay et Saint-Cloud. Les 1 300 chercheur·euse·s qui composent les centres de R&D de la fondation côtoient quotidiennement les 2 000 professionnel·le·s de santé qui

gèrent son hôpital. Un fonctionnement qui, s'il est peu commun en France, l'est beaucoup plus aux États-Unis et présente bien des avantages.

Un incubateur concentré sur l'innovation interne

À l'Institut Curie, la direction de l'innovation est internalisée. « *Cela nous distingue d'autres organisations qui l'ont plutôt externalisée, telles que les Satt (Sociétés d'accélération du transfert de technologies) ou le CNRS (Centre national de la recherche scientifique) par exemple* », souligne auprès de Maddyness Amaury Martin, responsable du département développement et valorisation des partenariats industriels de la célèbre fondation. Cette configuration lui permet de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur. Elle détecte les potentielles innovations au sein de ses équipes, puis les aide à faire évoluer la solution. Cette dernière est, enfin, transférée à une société créée de toutes pièces ou mise à disposition d'une entreprise préexistante dans le cadre d'une collaboration exclusive. « *Les Big Pharma [surnom désignant les plus grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux, N.D.L.R.] délaissent certains domaines. Cela a du sens que nous les portions nous-mêmes à travers des spin-offs* », juge Amaury Martin, qui est à la tête d'une équipe de 18 personnes.

Si le département se conduit comme un incubateur de startups, il n'est pas pour autant ouvert à toutes les porteur·euse·s de projet. « *Nos découvertes étant le point de départ, il nous arrive de prospecter pour trouver un partenaire privé dans le cadre de congrès. Nous signons alors avec lui un contrat de recherche en partenariat. Mais il arrive également que des groupes spécialisés nous contactent : nos publications scientifiques attirent* », assure Amaury Martin, qui indique que l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) prend part aux différents projets. Labellisé Carnot, l'Institut Curie reçoit d'ailleurs des financements publics par l'intermédiaire de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

À lire aussi

[Pourquoi l'intelligence artificielle va bouleverser l'industrie pharmaceutique](#)

Un taux de survie de 96 % à 5 ans

Dans une procédure classique, la structure contractualise avec l'un de ses chercheurs. Il lui est donc accordé de ressources humaines, matérielles et financières. Le département développement et valorisation des partenariats industriels de l'Institut Curie a pour objectif de clarifier le modèle économique et la stratégie initiée par la jeune pousse nouvellement créée. Elle collabore notamment avec l'université Paris-Dauphine et les Écoles nationales supérieures des mines, desquelles sortent de nombreux·ses chef·fe·s d'entreprise. Une fois calibré, le projet est alors présenté à des fonds d'investissement et business angels. *« Nous affichons un exceptionnel taux de survie de 96 % à 5 ans. C'est le résultat d'un long travail d'identification mené avant le lancement de la startup »*, se réjouit Amaury Martin.

L'Institut Curie héberge les sociétés qu'il participe à créer, afin de *« ne pas engranger de dépenses inutiles comme un loyer »*. L'objectif : que celles-ci puissent réinjecter l'argent sauvegardé dans le développement de solutions. C'est à ce moment-là que l'incubateur devient accélérateur. Dans un premier temps, la fondation prend une participation dans le capital de la jeune pousse de l'ordre de 5 à 10 %. *« Cela rétribue le travail réalisé lors du développement, puisque nous avons investi dans la technologies et les moyens humains, relève Amaury Martin. C'est aussi un gage envers de potentiels investisseurs. L'Institut Curie est une marque. Cela joue lorsqu'il s'agit de lever des fonds. »*

À lire aussi

[SpringVision lève 44,5 millions d'euros pour lutter contre la rétinite pigmentaire](#)

265 millions d'euros levés en 20 ans

Des fonds, les startups « made in Curie » en ont levé. Le montant cumulé sur les 20 dernières années s'élève à 265 millions d'euros. Les 27 sociétés ont généré 224 emplois directs et financé, puis commercialisé, une cinquantaine de produits ou services. *« Cela commence à être une sacrée usine »*, s'amuse Amaury Martin, qui affirme que son département à vocation à *« se stabiliser »*. Depuis 2016, pas moins de 11 sociétés ont été créées. Une *« croissance intenable »* sur le long terme, selon lui. Si la structure n'a réalisé qu'un exit,

elle se montre confiante quant à de futures sorties de certains actionnariats. Des reprises par de grands groupes se profilent. « *Des sorties sont prévues. Nous serions, bien sûr, ravis de faire émerger un Genentech en puissance, admet le responsable, qui voit des « embryons de réponse » quant à l'avenir des sociétés incubées. Mais ça n'est pas un objectif en soi, nous nous inscrivons dans un accompagnement à plus long terme.* »

En pointe dans la recherche sur les antagonistes des mécanismes de réparation de l'ADN, DNA Therapeutics a été rachetée début 2016 par Onxeo, une société spécialisée dans l'achat ou le développement de candidats médicaments. En quête de traitements dans les domaines de l'oncologie et des maladies auto-immunes, Egle Therapeutics a récemment signé un partenariat stratégique avec le laboratoire japonais Takeda Pharmaceutical – qui a investi 4,6 millions d'euros via son fonds Takeda Ventures. La BioTech a été fondée par une chercheuse de l'Institut Curie, qui a été autorisée à exploiter un brevet initialement détenu par la fondation. Ensemble, les startups issues de la fondation ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 160 millions d'euros. Et cela ne va pas s'arrêter là : 8 projets sont en incubation dans ses murs, dont 3 doivent déboucher sur la création d'entreprises d'ici à la fin de l'année 2021.

« *On a sous la main de grands scientifiques. C'est une richesse qui nous est enviée et qui nous permet d'écarter immédiatement les mauvaises idées,* souligne Amaury Martin. *Les médecins et infirmiers de l'hôpital nous font part des problèmes qu'ils rencontrent. Cela constitue un point de départ pour engager des réflexions.* » Pour aller en ce sens, le département Développement et valorisation des partenariats industriels envisage d'héberger des sociétés en accélération et s'appuyer financièrement sur de grands groupes. La structure prévoit, par ailleurs, d'organiser un premier hackathon interne. De quoi renforcer ce lien entre recherche et entrepreneuriat, tout en essayant de faire sauter des verrous technologiques.